

MOBILITÉ D'AVENIR



**Les enfants expert·es
de leurs parcours quotidiens**

Dessins, analyses, recommandations



© ATE Associations transports et environnement
Reproduction autorisée avec indication complète de la source

Rédaction et coordination

Patrick Naef
Université de Genève
Brendan Drezen
ATE Association transports et environnement

Collaboration ATE

Emilie Roux
Chargée de projet
Françoise Lanci Montant
Responsable du bureau romand
Gisèle Nardo
Collaboratrice

Crédits photographiques

Niels Ackermann, Lundi13.ch

Dessins

Plans de mobilité scolaire 2017-2020

Expert-es

Sara Camponovo
Philippe Gasser
Carina Roth
Aurélie Schmassmann
Jean Zermatten

Graphisme

EtienneEtienne

Impression

Imprimerie Prestige Graphique

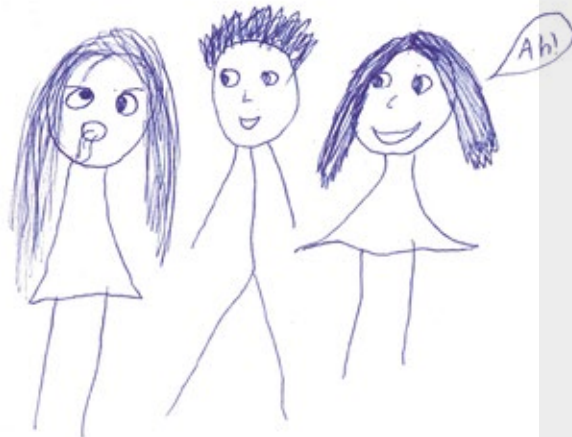
Tiré sur papier 100% recyclé
à 500 exemplaires

Contact :

ATE Association transports et environnement
Bureau romand
9, rue des Gares
1201 Genève
022 734 70 44
bureau-romand@ate.ch
www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch

ATE Association transports et environnement
Secrétariat central
Aarberggasse 61
Case postale
3001 Berne
031 328 58 58
bureau-romand@verkehrsclub.ch
www.verkehrsclub.ch
www.mobiltaetskonzept-schule.ch

Novembre 2020



Édito

L'ATE à l'écoute des enfants

L'ATE Association transport et environnement réalise depuis près de 10 ans des Plans de mobilité scolaire (PMS) à travers toute la Suisse. Cela avec la certitude que le regard de l'enfant est primordial pour l'aménagement de l'espace public. C'est pourquoi l'ATE attache une importance toute particulière au ressenti, à la perception et aux besoins des écolières et écoliers sur leurs parcours quotidiens.

L'analyse d'une multitude de cheminements scolaires lui a permis de constituer une riche collection de témoignages d'enfants, illustrés, sur laquelle cette étude porte un regard réflexif. Ce regard, à fleur de sol, est encore trop peu pris en considération par les personnes en charge de l'aménagement et par le monde politique. Principaux usagers et principales usagères de ces parcours quotidiens, les enfants en sont également les expert-es. Leurs itinéraires quotidiens sont révélateurs de leur pratique de l'espace public.

Les Plans de mobilité scolaire permettent de rendre compte de la diversité des environnements et des parcours vers les lieux d'apprentissage. Les atouts de ces trajets ainsi que leurs inconvénients sont explorés au travers du regard et des dessins des enfants. Ils sont le miroir de leur sensibilité, encore trop peu questionnée.

Pour cette étude, une sélection de dessins a été exposée au regard d'un panel de chercheuses et de chercheurs. L'étude qui suit a pour objectif de faire entendre la voix des enfants et donne des pistes de réflexion pour imaginer des espaces adaptés à leurs besoins. ■

Françoise Lanci Montant,
Responsable du bureau romand, ATE



Sommaire

L'ATE à l'écoute des enfants	3
Donner une voix aux enfants (<i>Shémas d'une méthodologie en 7 étapes</i>)	6
Présentation des chercheuses et chercheurs	8

PARTIE 1

Analyses

1.1 Le chemin de l'école, une place pour les droits de l'enfant ?	12
1.2 Un espace de socialisation, de jeu et de contact avec l'environnement	14
1.3 La grande majorité des espaces publics est conçue sans arbitrage en faveur des enfants	16
1.4 Le chemin de l'école : entre camaraderie, découverte et sécurité	18
1.5 Pour un chemin de l'école buissonnière	20

PARTIE 2

Perspectives

2.1 Une perspective sur les droits de l'enfant	27
2.2 Les études internationales sur la mobilité enfantine	29
2.3 Des données chiffrées grâce aux Plans de mobilité scolaire	30

PARTIE 3

Recommandations

3.1 Recommandations aux professionnel·les et décideur·ses	32
3.2 Recommandations aux parents	33

Conclusion	34
------------	----



Patrick Naef

est géographe et anthropologue. Il travaille depuis 2010 pour l'Université de Genève où il a soutenu sa thèse de doctorat. Il a également été chercheur invité de 2014 à 2016 au Département d'anthropologie de l'Université de Californie à Berkeley. Il collabore depuis 2016 avec l'ATE où il contribue à créer des synergies entre la pratique et le monde académique. Il a notamment participé à des recherches sur la mobilité des enfants et sur le partage de l'espace public.

Donner une voix aux enfants

Les problématiques liées à la mobilité enfantine ont déjà été largement explorées, autant dans le monde académique que chez les praticien·nes qui conçoivent l'espace dans lequel les enfants évoluent. Toutefois, force est de constater que la voix de ces derniers n'est que rarement prise en compte. De plus, les réflexions sur la mobilité des enfants se concentrent très souvent sur des aspects sécuritaires. Si ceux-ci sont bien sûr incontournables, bien d'autres éléments entrent en jeu lorsque les enfants se déplacent. En se rendant d'un point A à un point B, les enfants découvrent de nouveaux horizons, sociabilisent et construisent leur autonomie et leur identité.

Une démarche originale

Basée sur son importante expérience dans la promotion et l'observation de la mobilité enfantine, l'ATE propose dans cette étude de donner une voix aux enfants, entre 4 et 13 ans, en prenant comme cas d'étude le chemin de l'école. C'est par le dessin que les enfants ont été amené·e·s à s'exprimer sur leur mobilité, en illustrant ce qu'ils et elles apprécient, ou au contraire ce qui les repousse lorsqu'ils et elles se rendent vers leurs établissements scolaires.

120 enfants ont répondu par des dessins à deux questions simples, basées sur leur vécu : « Qu'est-ce que tu aimes et qu'est-ce que tu n'aimes pas sur le chemin de ton école ? » Un corpus de 240 dessins a ensuite été analysé par cinq expert·es – un ingénieur, une historienne, un juriste, une géographe-urbaniste et une spécialiste en pédagogie – à qui il a été demandé de répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qui limite ou facilite les déplacements des enfants ? » Par sa logique interdisciplinaire, l'étude a pour objectif d'apporter un éclairage complémentaire basé sur l'expertise spécifique de chacun·e.

Une analyse multidisciplinaire

Jean Zermatten aborde cette problématique avec son regard de juriste, expert des droits de l'enfant. Il souligne que la prise en compte des besoins des enfants est une obligation au regard de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Sara Camponovo, doctorante, définit le chemin de l'école comme un espace-temps à part, où les enfants peuvent échanger librement, construire leur identité ou encore développer leur autonomie. Philippe Gasser apporte une vision d'urbaniste et d'ingénieur en transports. Il souligne que pour des enfants, se déplacer n'est pas uniquement un besoin dérivé ; c'est un moment riche en expérience. Aurélie Schmassmann, urbaniste et doctorante en géographie, démontre l'importance de

l'environnement, naturel ou bâti, associé au chemin de l'école. Elle note combien les dessins sont révélateurs des problèmes liés à l'aménagement urbain. Comme Sara Camponovo, elle insiste sur ce moment à part, où les enfants peuvent jouir de leur liberté loin du regard des adultes. Enfin, Carina Roth, historienne, relève que des éléments tels que la durée du trajet, les animaux rencontrés ou encore l'ambiance avec les ami·es, peuvent être à la fois libérateurs ou oppressants, selon le contexte et les enfants.

Les analyses sont suivies de deux perspectives complémentaires. La première recense d'autres études de par le monde, liées au chemin de l'école. La deuxième met en exergue deux articles de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 qui fondent le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant ainsi que la participation et la prise en compte de l'opinion des enfants.

Enfin, l'objectif final de cette étude est de traduire les besoins des enfants en recommandations pour celles et ceux qui façonnent l'espace public. L'étude s'adresse ainsi aux professionnel·les de la mobilité et de l'espace public (urbanistes, ingénieur·es et architectes), aux autorités et leurs équipes (magistrat·es et administrations des communes et des cantons), aux chercheur·ses et aux associations, mais bien sûr également aux parents et à toute personne intéressée.

L'ATE vous souhaite une bonne lecture et espère que cette étude ravivera certains de vos souvenirs... quand vous vous rendiez à l'école. ■



Présentation des chercheuses et chercheurs



**Jean
Zermatten**

a été juge des mineurs en Valais, fondateur et directeur de l'Institut international des droits de l'enfant.

Il a été membre pendant de nombreuses années du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, un comité qu'il a d'ailleurs présidé.

Actuellement, il conseille plusieurs ONGs ou administrations publiques sur les questions liées aux droits de l'enfant.

**Philippe
Gasser**



est ingénieur en transports et urbaniste.

Il est associé et membre de la direction de CITEC, un bureau d'études international spécialisé dans les questions de mobilité depuis plus de 25 ans.

Cette étude est pour lui l'occasion de conforter des observations et des intuitions accumulées dans de nombreux projets d'espaces publics.

Les aménagements que les jeunes ou que les enfants s'approprient ont des caractéristiques bien précises, comment mieux en tenir compte, comment le faire savoir ?

**Aurélie
Schmassmann**



est assistante-doctorante à l'Institut de Géographie et Durabilité de l'Université de Lausanne.

Géographe et urbaniste de formation, elle a eu l'opportunité de traiter des thématiques de mobilité au sein d'un bureau d'ingénieurs durant trois ans.

Sa thèse, débutée récemment, porte sur la pratique du vélo chez les enfants et adolescents à travers le prisme de la socialisation, des connaissances qui ont été mises au profit de cette étude.



**Sara
Camponovo**

est doctorante à la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) et au Centre Interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève.

Le sujet d'étude investigué par l'ATE est proche de sa thèse de doctorat qui porte sur la façon dont les enfants de l'école primaire vivent le chemin de l'école.

Son expertise des diverses pratiques qui se développent lors de ces déplacements, apprentissages et interactions informelles, jeu, expérimentation, bénéfices psychologiques, cognitifs et sociaux, a été mise à disposition pour cette étude.

Des clarifications concernant la recherche participative (avec les enfants) et ses enjeux éthiques ont également été apportées au projet.

**Carina
Roth**



historienne, est rattachée à la Maison de l'histoire de l'Université de Genève, un centre interfacultaire, qui a pour mission de renforcer les liens entre le monde académique et le grand public par le biais d'initiatives consacrées sur l'histoire, en particulier le Festival Histoire et Cité.

Maman de deux enfants en âge scolaire, elle est directement concernée par la thématique du chemin de l'école.



PARTIE 1

Analyses

1.1 Le chemin de l'école, une place pour les droits de l'enfant ?



© Crédit photo : Olivier Maire

Jean Zermatten

juriste spécialiste des questions liées
aux droits de l'enfant.

Le chemin de l'école, un espace à part entière

Au-delà de la nostalgie ou du romantisme du chemin d'antan, les messages des jeunes dessinateurs ont été passés aux filtres subjectifs de chacun des expert-es appelé-es à « lire » les œuvres enfantines et toutes et tous s'accordent à reconnaître que derrière les réponses claires à des questions directes, les enfants nous font comprendre que le chemin de l'école n'est pas seulement quelque chose de linéaire, de court, de sécurisé, de direct, mais que c'est aussi – et peut-être surtout – un espace de rencontres, de jeux, de socialisation : entre la maison et l'école, il y a une place spécifique dédiée aux enfants qu'elle soit aménagée ou non.

Dès lors, la question que je pose aux politiques, aux ingénieur-e-s, aux chef-fe-s d'établissements scolaires, aux paysagistes et autres aménagistes, aux entrepreneur-s-ses de génie civil... est : comment entendre la voix des jeunes utilisateurs qui se déplacent de leur domicile (ou d'un point d'arrivée des transports publics) à leur salle de classe ? Et je m'aperçois qu'il y a probablement encore pas mal de chemin (*sic*) à faire pour que les enfants soient pris en compte en qualité d'acteurs dans la recherche d'un trajet qui soit à la fois plaisant, sécurisé et propice aux échanges entre condisciples.

L'examen des dessins des enfants, la lecture des messages explicites ou parfois l'interprétation libre de traits esquissés ou de commentaires difficilement lisibles, me paraissent constituer une nouvelle démonstration du fait que les enfants ont quelque chose à nous dire, dès qu'ils sont questionnés sur un sujet qui les concerne directement. Y a-t-il un sujet plus commun à tous nos chérubins que celui du chemin de l'école ? Probablement pas ! Et nous toutes et tous, devenus adultes, avons encore des souvenirs assez précis du cheminement que nous empruntons à l'époque, soit accompagnés de plus grands ou de parents, soit seuls, privilège suprême qui marquait les premiers pas d'une indépendance chèrement conquise.

Récolter et entendre l'opinion de l'enfant

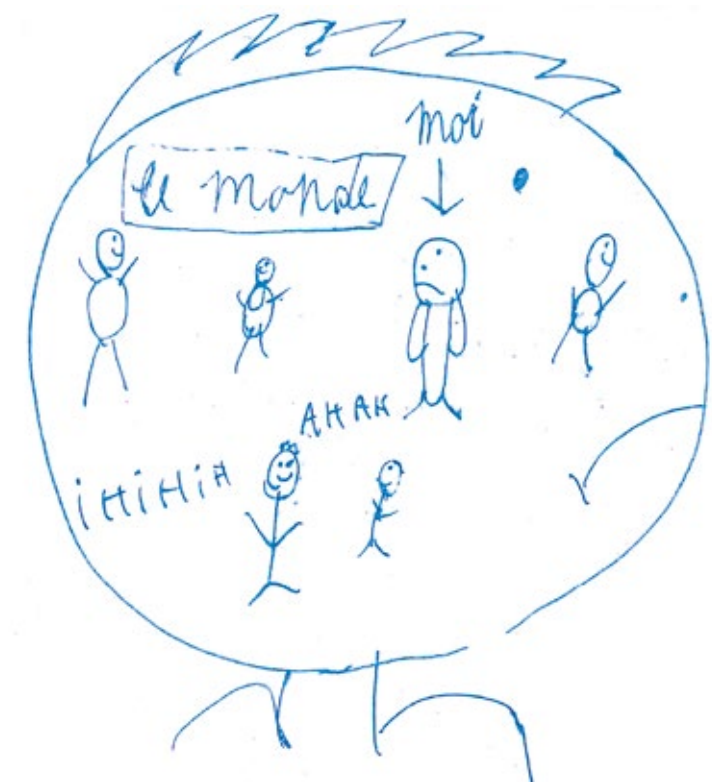
Les préoccupations exprimées maintes fois dans leurs dessins d'enfants ont trait de manière évidente à leur sécurité dans le trajet journalier : besoin de trottoirs, de passages piétons, de patrouilleurs scolaires et les dangers sont clairement identifiés : vitesse trop élevée, irrespect des sémaphores, bruit assourdissant, défaut d'éclairage, absence de contrôle adulte qui permet le harcèlement, les menaces, ou les insultes. Mais les envies de ces mêmes enfants sont tout aussi manifestes : disposer d'espace pour leur permettre de jouer sans retenue des joies de la compagnie des camarades (ou de la solitude, si elle est préférée), de profiter d'un environnement agréable (nature, animaux, météo...), de se distraire par le jeu, la compétition, l'aventure. Cela signifie se frotter aux autres, apprendre le danger, dialoguer, parfois se chicaner et grandir.

Ces soucis et ces désirs sont-ils pris en compte de manière sérieuse par ceux/celles qui sont amené-e-s à projeter, dessiner et aménager ces parcours ? Je dois en douter. Pourtant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant¹ impose aux décideurs de récolter l'opinion de l'enfant, de la prendre au sérieux et de l'entendre, dès qu'une décision qui le concerne doit être prise... Étape que l'on escamote encore et toujours.

Rendre l'enfant acteur, c'est-à-dire lui permettre d'influencer un projet et d'avoir un impact sur sa réalisation, autrement dit c'est privilégier la solution qui favorisera l'intérêt supérieur de l'enfant, but ultime de toute décision, y compris dans l'aménagement du territoire ! ■

«

Sur le chemin de mon école, il y a bien longtemps, j'ai appris à jouer aux billes, j'ai vécu mes premières bagarres et j'ai maraudé des cerises. »



¹ Brève présentation de cette convention ci-après, en page 28.

1.2 Un espace de socialisation, de jeu et de contact avec l'environnement



Sara Camponovo

doctorante en science de l'éducation à l'UNIGE, spécialisée dans les droits de l'enfant, de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie.

Un espace de socialisation

Les déplacements entre le domicile et l'école sont des moments qui favorisent la sociabilité entre enfants, d'âges et de sexe différents. D'après les dessins, nous relevons que la conversation, les blagues et, de manière plus générale, le partage du trajet avec les ami·e·s, sont la première source de plaisir pour les enfants. Le chemin de l'école leur offre un espace-temps où discuter, où ils ont même la possibilité d'aborder des propos qu'ils souhaitent garder secrets. À travers ces échanges, les amitiés se renforcent, les sentiments d'appartenance ou d'opposition et d'identité avec des groupes d'enfants spécifiques se créent.

Différentes formes de blagues voient le jour le long de ces trajets. Elles possèdent parfois une valeur positive, voire d'amusement, alors que d'autres sont plutôt négatives. Ces moqueries, surtout celles qui sont formulées entre enfants de sexe opposé ou plus âgés, peuvent conduire à des disputes, voire à du harcèlement. Dans la plupart des dessins analysés, les enfants accordent un caractère négatif à ces formes de tensions qui sont source de stress et de malaise pour eux. Malgré cela, le chemin de l'école offre aussi un cadre propice pour résoudre ces conflits.

Un espace de construction

Les dessins des enfants illustrent la multiplicité des activités possibles sur chemin de l'école; et combien celles-ci rendent leurs déplacements plus agréables. Sauter à la corde, jouer au ballon ou au « handspinner »², s'arrêter dans un parc de jeux avec ses ami·e·s ou encore rouler à vélo ou à trottinette sont les principales activités ludiques qui sont ressorties au travers des dessins.

Ces activités représentent bien plus qu'une simple source de plaisir et d'amusement, elles permettent aux enfants de construire leur personnalité, de s'affirmer et découvrir le monde qui les entoure. Elles leur permettent de se familiariser avec leur environnement physique ou social et de se l'approprier. Les enfants prennent ainsi progressivement leurs distances vis-à-vis des principales sphères éducatives de leur vie d'enfant, à savoir la famille et l'école.

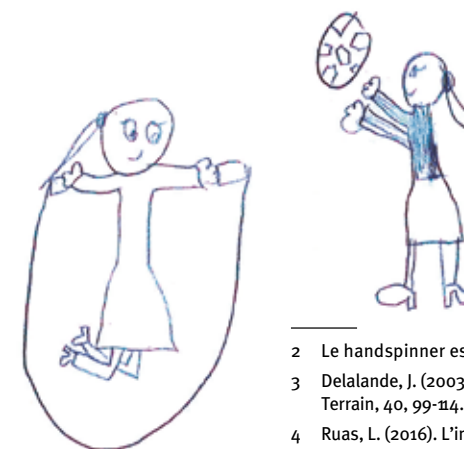
De plus, comme le relèvent certains chercheurs³, le jeu avec d'autres enfants leur permet de développer une culture sociale partagée, la culture de pairs. Les enfants ont ainsi la possibilité de s'approcher ou se distancier de divers groupes sociaux qui habitent l'espace. Cela contribue à favoriser leur compréhension du monde.

L'importance de l'environnement naturel et des animaux

L'environnement représente une autre variable qui influence les expériences et le vécu des enfants sur le chemin de l'école. Leurs dessins témoignent combien ils et elles apprécient être au contact de la nature, la parcourir en marchant, contempler le paysage depuis le bus ou le train ou encore observer ou interagir avec des animaux. Les données montrent que tout le long des trajets scolaires, les enfants entretiennent des relations plus ou moins directes avec les éléments de la nature, tels que les arbres, les fleurs, les feuilles, etc. Ce contact leur procure, comme le confirment certaines études⁴, un bien-être à la fois physique et mental. Au travers de leurs dessins, cela se traduit par des personnages très souriants dès lors qu'ils sont représentés avec des éléments de nature.

Les interactions plus ou moins directes avec les animaux ressortent comme des expériences enrichissantes pour les enfants. Ils expriment leur sympathie envers la faune en dessinant de grands sourires sur leur visage ou les museaux des animaux. Ces rencontres permettent aux enfants de développer une certaine forme d'empathie⁵.

À contrario, les éléments liés à l'environnement urbain tels que le trafic, les grands bâtiments, l'absence de trottoirs ou de lumières ou encore la pollution de l'air et le bruit sont décrits avec une connotation plutôt négative par les enfants. Ils sont perçus comme une source de danger. ■



² Le handspinner est une sorte de toupie moderne actuellement très prisée par les enfants.

³ Delalande, J. (2003). Culture enfantine et règles de vie. Jeux et enjeux de la cour de récréation. Terrain, 40, 99-114. Consulté sur : terrain.revues.org/1555.

⁴ Ruas, L. (2016). L'importance du contact avec la nature pour les enfants! Consulté sur : zonedebienetre.com/limportance-contact-nature-enfants/.

⁵ Chen-Hsuan Cheng, J. & Monroe, M.C. (2012). Connection to Nature: Children's Affective Attitude Toward Nature. Environment and Behaviour, 44(1), 31-49.

« Beaucoup de souvenirs me viennent à l'esprit en réfléchissant à mon chemin de l'école. Si d'une part il était un moment privilégié pour développer de nouvelles amitiés autres que celles créées en classe, le chemin de l'école était principalement un espace d'aventure et de découverte en lien direct avec la nature. Je conserve en mémoire de beaux souvenirs où je grimpais dans les arbres ou sur les murs ainsi que des moments privilégiés passés en compagnie de ma grand-mère à cueillir les fleurs et ramasser des châtaignes. »

1.3 La grande majorité des espaces publics est conçue sans arbitrage en faveur des enfants



Philippe Gasser

est ingénieur en transports et urbaniste.
Il est spécialiste des questions de mobilité depuis plus de 25 ans.

Des amitiés très présentes

Cette caractéristique qui revient très souvent montre que se déplacer n'est pas qu'un besoin dérivé, c'est-à-dire un besoin secondaire par rapport à la destination. Se déplacer est en soi un moment riche d'expériences et d'émotions. Il doit compter pour lui-même. Les enfants ont d'ailleurs cité aussi régulièrement l'émerveillement du parcours en soulignant l'environnement naturel traversé ou des interactions vivantes (animaux) ou encore le chemin comme espace de découverte et de liberté (les raccourcis).

Ce qui me semble le plus frappant et le plus caractéristique sur les 240 dessins analysés, c'est l'importance accordée au parcours entre amis-copains (amies-copines) sur le chemin de l'école. Autrement dit, l'importance d'un moment de discussion, d'échange, d'interaction positive et de socialisation.



Un chemin sous tension

A contrario, la pression du trafic est très souvent citée comme un frein. Elle prend la forme de peur, de perception du danger, de difficulté à traverser la route ou à la longer, de nuisance de bruit (élément perçu comme très agressif). Au travers des dessins, il est difficile de saisir si le danger constitue un stress par le niveau d'apprentissage élevé que cela représente ou si cela constitue simplement un territoire hostile, voire inhumain qu'il faut franchir, mais que l'on souhaiterait inexistant. En construisant une route ou une rue, il faut se poser la question du niveau de difficulté et de complexité de l'espace public pour l'enfant. Quels aménagements prévoir pour qu'il apprenne à se comporter sans subir un danger insurmontable, frein à son autonomie ?

Une autre caractéristique négative revient très souvent, celle des tensions au sein du groupe d'enfants, bagarre, moquerie, harcèlement. Le regard des autres construit l'enfant (pas seulement l'enfant d'ailleurs). Cette dimension constitue manifestement une autre source de stress dans le développement personnel et le chemin de l'école semble être un des lieux principaux où le harcèlement prend corps.



J'habitais très près de l'école. Comme la rue pour y aller était calme, avec les copains, elle était devenue notre terrain de jeu préféré. C'est là, qu'après l'école, nous faisons des courses de patins à roulettes, de trottinettes et de vélos, avec des chutes mémorables et le sentiment que la rue nous appartenait.»

Promouvoir des aménagements de qualité

En synthèse, dans le cas particulier des enfants, le parcours sur le chemin de l'école constitue une phase importante de développement. Pour tirer parti de cet apprentissage, le chemin de l'école doit revêtir des qualités d'aménagement fortes et permettre une expérimentation. Le regard des enfants démontre une fois de plus l'importance d'arbitrer entre les dimensions de socialisation, d'émerveillement et les fonctions déplacements (trafic) des espaces publics. En effet, si l'on analyse comment se conçoit l'espace public, on constate que les besoins des enfants ne sont en général pas pris en compte. Les contraintes de circulation sont presque toujours considérées comme déterminantes. Sécurité (du trafic), fluidité, vitesse sont des paramètres qui pèsent beaucoup plus que polyvalence, mixité, équilibre entre les usages. Il manque une révolution copernicienne pour que la pesée d'intérêt mette la circulation sur le même plan que les autres usages possibles de la rue. ■

1.4 Le chemin de l'école : entre camaraderie, découverte et sécurité



Aurélie Schmassmann

assistante-doctorante à l'Institut de Géographie et Durabilité de l'Université de Lausanne elle étudie la pratique du vélo chez les enfants et adolescents.

P arcouru plusieurs fois par jour, le chemin de l'école structure la journée des écoliers. Il leur offre la possibilité de prolonger la journée avec leurs camarades, de renforcer leurs liens sociaux, mais également de bénéficier d'un instant de liberté et d'indépendance, sans la présence de parents, enseignants ou autres représentants de l'autorité. Le chemin de l'école devient ainsi un lieu d'échanges et de découvertes, où la sécurité reste une condition nécessaire pour permettre aux enfants d'en jouir à sa juste valeur sans entraver leur liberté.



« Je me souviens d'un jour où je rentrais, insouciant, de l'école avec une amie quand sa grande sœur nous retrouve paniquées au milieu d'un champ à cueillir des fleurs...

C'est là que j'apprends que ça fait bientôt une heure qu'on nous cherchait ! J'adorais faire des détours ou des pauses interminables avec mes ami-e-s... D'abord à pied, puis à vélo, mon chemin de l'école a toujours été un moment de partage important. Que ce soit toute petite ou adolescente, le temps de mes trajets s'est toujours décuplé, au grand désarroi de mes parents ! »

Le chemin de l'école, un lieu d'échanges

Dans les dessins analysés, l'aspect social et le partage s'avèrent être des points très importants sur le chemin de l'école pour les enfants. À travers les témoignages recueillis, nous observons que le trajet domicile-école remplit une fonction bien plus forte que juste un déplacement en tant que tel. La socialisation lors des trajets d'école joue notamment un rôle essentiel dans le bien-être de l'enfant. En effet, c'est à ces âges-là (6-12 ans) que l'enfant se construit et développe sa personnalité, notamment à travers le sentiment d'appartenance et l'acceptation des autres, tant au sein de la famille, de l'école que de ses groupes d'ami-e-s. La compagnie, les discussions, le rire et les confidences ont souvent été représentés positivement par les enfants. Le jeu et la découverte, comme enrichissement du quotidien des enfants, ressortent également dans les analyses. A contrario, la solitude, les disputes, les moqueries et le rejet des autres sont fréquemment mentionnés comme des aspects négatifs du chemin de l'école.

Le chemin de l'école, un lieu d'émerveillement

Le jeu et la découverte, mentionnés plus haut, font également référence à l'environnement bâti et naturel. Il est intéressant de voir à quel point la présence de nature et les animaux rencontrés sur le chemin de l'école peuvent influencer positivement son appréciation. Sensibles à leur environnement, les enfants aiment s'arrêter pour caresser un chat, observer les oiseaux ou cueillir des fleurs. Ils craignent cependant de croiser un chien et n'apprécient pas la présence de déchets. De plus, un chemin de l'école parcouru par une météo ensoleillée sera nettement plus apprécié, tandis que la pluie et l'obscurité hivernale suscitent une certaine insécurité chez les enfants.

Ainsi, les espaces verts présents sur le chemin de l'école sont fortement appréciés par les enfants. Offrant un bol d'air aux écolier-ères, ils invitent au jeu et à la découverte, en opposition avec un environnement plus routier où une attention constante vis-à-vis du danger est nécessaire.

Le chemin de l'école, un lieu de sécurité

L'environnement routier et le trafic motorisé sont négativement perçus par les enfants sur le chemin scolaire. Les enfants n'aiment pas les voitures qui roulent trop vite et ne respectent pas le code de la route (stationnement sur trottoir, non-respect des feux de signalisation, etc.), mais également les cyclistes qui roulent sur les trottoirs et les effraient. Il est intéressant de voir à quel point les enfants sont conscients de ces « infractions » routières.

Outre les usagers de la route, les dessins des enfants révèlent également des problématiques en termes d'aménagement urbain, tels que l'absence de trottoirs ou la présence de chantiers sur le chemin de l'école. Cependant, le point le plus récurrent concerne les traversées piétonnes, qui sont soit absentes, soit considérées comme dangereuses. Ces différents éléments génèrent un certain stress chez les enfants et nuisent à la qualité de leur trajet domicile-école.

De manière générale, nous observons que les enfants ont souvent peur du trafic, ne se sentent pas respectés ni en sécurité sur leur chemin de l'école. Ces aspects négatifs rendent ainsi le chemin de l'école moins agréable et empêchent la découverte de l'environnement par les enfants.

En conséquence, ces dessins soulignent l'importance d'aménager l'espace public de manière sûre et attractive pour les plus petits, tout en favorisant les interactions sociales par des lieux d'échanges et un lien plus fort avec la nature environnante. ■

1.5 Pour un chemin de l'école buissonnier



Carina Roth

Historienne, japonologue de formation, travaille à renforcer les liens entre le monde académique et le grand public pour la Maison de l'histoire de l'Université de Genève.

Au-delà du pur plaisir de découvrir par leurs dessins les différentes manières dont des enfants d'âges variés perçoivent le chemin de l'école, le visionnement de ces deux cent quarante dessins, sélectionnés de manière aléatoire, transmet des messages limpides.

Des messages opposés et complémentaires

Qu'ils soient proches de l'abstraction ou au contraire très détaillés, tous les dessins donnent à voir combien ce moment suspendu entre deux lieux fixes est rempli d'impressions, de perceptions et surtout de rencontres. Il était demandé aux enfants de proposer d'un côté une vision positive (levier) et de l'autre une vision négative (frein) du chemin menant de leur maison à leur école. Nous avons donc à disposition une quantité égale de dessins représentant le chemin de l'école comme un moment privilégié et d'images le dépeignant comme un moment problématique.

Or, il ressort de manière peut-être très naturelle que la plupart des thématiques jouant le rôle de «leviers» se retrouvent en miroir du côté des «freins». Ce qu'un enfant perçoit comme solitude est ressenti par un autre comme espace de liberté. Les uns se réjouissent des flaques, les autres attendent le soleil. Les animaux sont plébiscités, mais un chien qui aboie fait peur. Un même trajet peut être trop long ou trop court, le silence est à la fois libérateur et oppressant – c'est l'éternel jeu du yin et du yang.

Constantes et récurrences quotidiennes

Toutefois, les constantes sont claires comme de l'eau de roche: le chemin de l'école est un haut lieu de sociabilité et de connexion. De même, il joue un rôle irremplaçable dans le processus d'autonomisation de l'enfant. À une très grande majorité, le dénominateur commun des dessins du côté positif est celui des liens d'amitié, des conversations, des rires. Côté ombre, il y a bien sûr les bagarres et les disputes, comme aussi la peur du regard des autres ou le manque d'égards, mais les relations positives remportent largement la palme. Le goût de la nature et des animaux est lui aussi très nettement présent: arbres, forêts, champs, fleurs, fruits, paysage, chiens, moutons, chats se font la part belle.

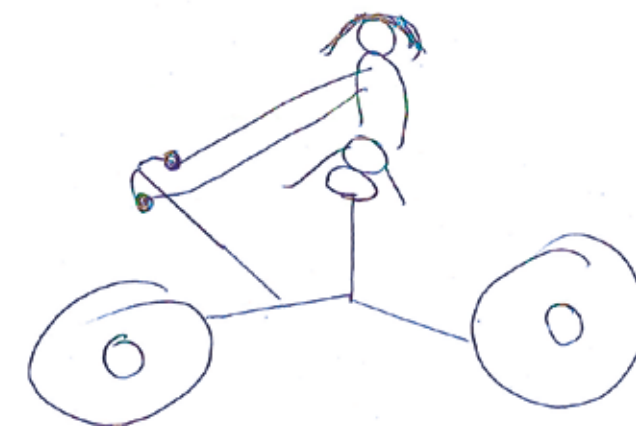
Le contraste est d'autant plus fort et violent avec le jugement sans appel décerné au trafic: vitesse inappropriée, voitures mal parkées, signalisation manquante, odeurs, bruit, pollution. Les dessins des enfants révèlent de manière lumineuse la brutalité d'un environnement surmotorisé et surbâti dans trop d'instances. De même qu'amitié et bagarre vont de pair, goût de la nature et rejet du trafic sont eux aussi le revers l'un de l'autre.

Un moment charnière

Par-delà les dangers perçus et les inquiétudes qui se font jour, le message transmis est indéniable: le chemin de l'école est un espace de liberté majeur pour les enfants, un espace qui est le leur, leur appartient en propre. L'image d'un «chemin secret» apparaît au détour de quelques dessins, et vient renforcer une affirmation des premiers pas vers l'indépendance et l'autonomie. Le chemin de l'école est un moment charnière au sens propre et une articulation fondamentale du quotidien, qu'il s'agit non pas seulement de conserver, mais de favoriser autant que possible.

Ce chemin est évidemment inégal pour les uns et pour les autres, selon que l'on habite en milieu rural, périurbain ou urbain, dans un quartier dense ou au contraire isolé, suffisamment proche de l'école pour que les enfants puissent s'y rendre en marchant ou non, etc. Toutefois, au-delà des aspects purement pratiques et sécuritaires, l'ensemble des dessins montre de manière indéniable que le chemin de l'école revêt une très grande importance pour la sociabilisation comme la construction de l'autonomie et de l'indépendance des enfants. Il s'agit d'une problématique tout sauf anodine, à laquelle il convient d'apporter une réflexion et des solutions nuancées. Si la sécurité du chemin de l'école est cruciale, sa malléabilité et son rôle d'espace à découvrir, à structurer et à meubler de manière individuelle l'est tout autant. ■

« Bien qu'habitant au centre de Genève depuis longtemps, je me souviens avec plaisir et nostalgie du trajet à vélo depuis Aubonne, où j'ai grandi, jusqu'à la gare d'Allaman, d'où je prenais le train pour aller au gymnase à Lausanne. Tous les jours et par tous les temps, c'était une course contre la montre, mais bien plus encore l'expérience vive du passage des saisons. »



Raconte ou dessine quelque chose que TU AIMES sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU AIMES sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU N'AIMES PAS sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU N'AIMES PAS sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU AIMES sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU AIMES sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU N'AIMES PAS sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que TU N'AIMES PAS sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU AIMES** sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU AIMES** sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU N'AIMES PAS** sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU N'AIMES PAS** sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU AIMES** sur le chemin de l'école

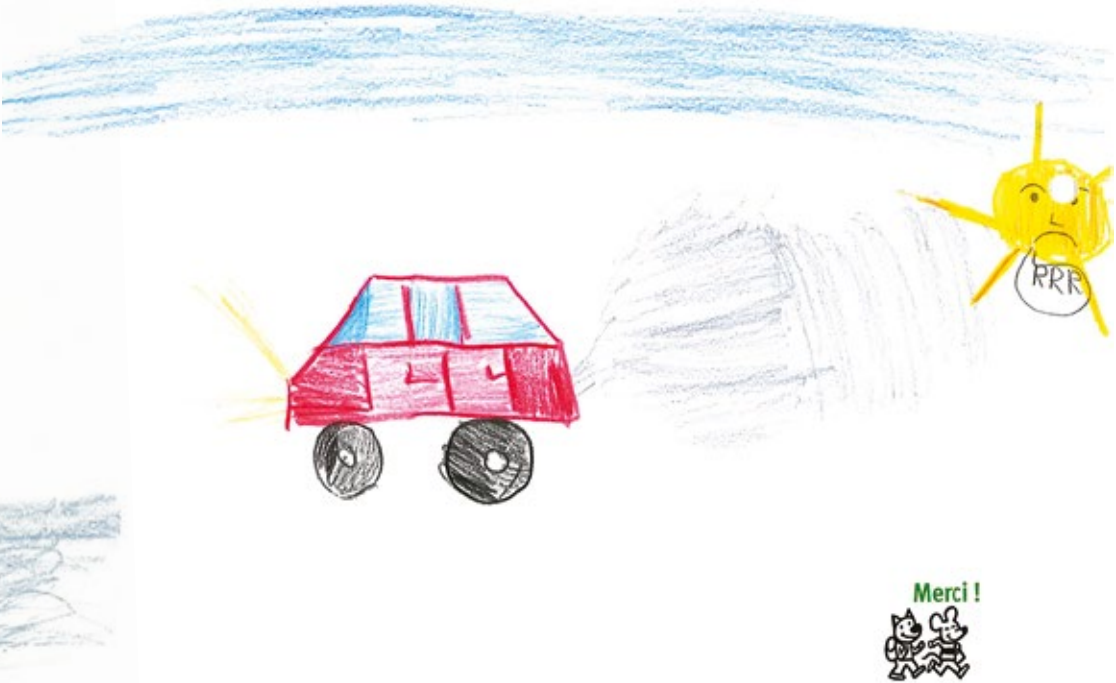


Raconte ou dessine quelque chose que **TU N'AIMES PAS** sur le chemin de l'école

Raconte ou dessine quelque chose que **TU AIMES** sur le chemin de l'école



Raconte ou dessine quelque chose que **TU N'AIMES PAS** sur le chemin de l'école



2.1 Une perspective sur les droits de l'enfant



Jean Zermatten

L'expression « droits de l'enfant », devenue familière, fait référence à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant¹¹; elle recouvre une réalité pas aussi bien connue qu'on ne le pense. Les droits de l'enfant sont un ensemble complexe d'obligations contractées par les États envers les enfants qui vivent sur leur territoire et un texte complet qui touche tous les domaines de la vie où l'enfant est présent. La Convention, ratifiée par tous les États sauf un¹², est donc un instrument universel dont les définitions, principes et dispositions s'imposent de manière contraignante à tous les gouvernements.

L'enfant sujet de droits

La révolution provoquée par la Convention se concrétise par la reconnaissance de **l'enfant comme une personne**, qui dispose dès sa naissance de droits qu'il peut exercer soit de manière autonome suivant son âge et sa maturité, soit par représentation propre, au besoin indépendante de ses parents. Cette affirmation « l'enfant est une personne » n'est pas anodine et marque la différence entre l'enfant historique considéré comme notre bien, propriété de ses parents, ou comme une chose à louer, vendre, échanger, une force de travail à exploiter, un objet sexuel à abuser... Reconnaître l'enfant comme un individu, égal aux autres, modifie le contrat social: avant la Convention, il y avait les hommes, les femmes et l'État; après la Convention, il y a les hommes, les femmes, les enfants et l'État. Position révolutionnaire sans aucun doute!

Si la Convention considère l'enfant comme un destinataire de soins (droit à des prestations: éducation, santé, culture, jeu...) et bénéficiaire de protection (droit d'être protégé contre la violence, l'exploitation sexuelle, le travail, le trafic...), l'innovation majeure réside dans la reconnaissance de l'enfant comme **sujet de droits**, un enfant

nouveau qui marche sur deux pieds, notamment sur le chemin de l'école... Marcher sur deux pieds revient à expliquer les 2 articles suivants qui fondent juridiquement le sujet de droit.

L'intérêt supérieur de l'enfant

L'article 3 par. 1 exprime le principe de **l'intérêt supérieur de l'enfant**, qui est avant tout un droit concret: le droit de chaque enfant pour qui une décision doit être prise de voir sa situation individuelle être évaluée in concreto, de savoir ses besoins propres être analysés et d'exiger du décideur qu'il considère toutes les solutions possibles en relation avec sa situation, afin de choisir la solution qui sera la mieux adaptée comme réponse à ses besoins spécifiques.

Rapporté au chemin de l'école, cela veut dire que ceux et celles qui vont prévoir le parcours entre un point A (départ) et un point B (arrivée = salle de classe) doivent se poser les questions concrètes de sécurité, d'accessibilité (enfants avec besoins spéciaux), de disponibilité d'espaces de jeux et de partage, de possibilité de présence d'adultes, etc... Puis procéder à des arbitrages entre les différents intérêts en présence et choisir le meilleur trajet pour les enfants.

¹¹ Convention des NU relative aux droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par la résolution de l'AG ONU 44/25 et entrée en force le 2 septembre 1990; actuellement ratifiée par 196 États. Complétée par 3 Protocoles facultatifs: sur les enfants dans les conflits armés (2000); sur la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants (2000); sur les plaintes individuelles (2011).

¹² Les États-Unis.

Droit de faire valoir son opinion

L'article 12 de la Convention ou le **droit de participation** exprime le droit de chaque enfant de faire valoir son opinion dès qu'une décision doit être prise à son égard et impose au décideur de prendre en compte cette opinion de manière sérieuse. De la sorte, on reconnaît que l'enfant est celui qui connaît le mieux sa situation et qui peut s'exprimer à ce sujet de manière pertinente. Ainsi, la Convention lui reconnaît la compétence et la possibilité d'influencer directement son avenir.

Rapporté au chemin de l'école, cela veut dire que les décideurs cités plus haut doivent consulter les enfants sur leurs vœux, souhaits, opinions par rapport au parcours de A à B ; ce faisant, ils doivent respecter un certain nombre de règles pour que cette audition ne soit pas seulement un prétexte ; ensuite, ils doivent analyser ces paroles d'enfants et en tenir compte concrètement dans leur projet.

Ces deux opérations ne s'opposent pas, bien au contraire elles se complètent : pour déterminer la solution qui favorisera le bien-être de l'enfant, il est nécessaire de pouvoir l'écouter, puis l'entendre. ■

Extraits de la Convention relative aux droits de l'enfant du 20.11.1989

ARTICLE 3

1. Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

ARTICLE 12

1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.
2. À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

2.2 Les études internationales sur la mobilité enfantine



Sara Camponovo

Au niveau européen et international, la plupart des études sur la mobilité enfantine portent principalement sur des questions liées à la sécurité routière et à la santé des enfants. Plus précisément, elles montrent que les préoccupations parentales concernant les principaux risques pour la sécurité concernent la longueur du chemin, le moyen de transport utilisé par l'enfant, le nombre de passages comportant des obstacles ou des difficultés spécifiques (par exemple absence de trottoirs ou de passages pour piétons), l'emplacement des pistes cyclables ou des arrêts de bus⁶. Toutefois, les recherches mettant en avant la perspective des enfants et s'intéressant à leur vécu et à leurs itinéraires dans la ville, dans les alentours du quartier d'habitation ou sur le chemin de l'école ont montré la plus-value que ces déplacements apportent à l'enfant, tant sur le plan personnel pour la construction identitaire et le développement de nombreuses habilités et compétences, que sur le plan social par l'inclusion de l'enfant au sein de la société et sa reconnaissance en tant qu'acteur et actrice sociale⁷.

C'est en observant leurs pratiques, leur rapport à l'espace et en discutant directement avec les personnes concernées – donc les enfants – que les chercheurs et chercheuses ont découvert qu'ils et elles peuvent retenir de nombreux apprentissages de leurs liens avec l'environnement. Par exemple, des études portant sur la mobilité de l'enfant dans les alentours des quartiers et des villes montrent que grâce à ces déplacements, celui-ci acquiert des habilités spatiales, d'orientation et découvre

des spécificités vis-à-vis de l'environnement plus facilement que les enfants qui utilisent un moyen de transport (voiture ou bus) pour se rendre à l'école⁸. Dans une étude réalisée en Écosse et portant sur les significations du chemin de l'école, Ross⁹ constate la subjectivité du vécu des enfants sur ce chemin. Si pour certains, le trajet d'école représente un lieu de socialisation où peuvent aussi se développer des routines particulières, telles que fixer des rendez-vous avec des ami-e-s, il s'agit pour d'autres d'un moment de solitude, un moment à soi qui permet de se perdre dans ses propres pensées. De manière complémentaire, dans une recherche comparative sur le chemin de l'école parcouru par des écoliers suisses et malgaches, Bing et Monnard¹⁰ montrent qu'au long du parcours l'enfant joue le rôle d'acteur principal et participe à la création de son monde et de son identité personnelle et communautaire, par ses actions, ses interactions et sa progressive autonomisation.

Pour conclure, les données récoltées par cette enquête montrent que le chemin de l'école représente un espace interstitiel crucial pour l'enfant favorisant la socialisation, les rencontres informelles, l'autonomisation et la liberté, l'exploration le jeu ainsi que la créativité. ■



6 Herrador-Colmenero, M., Villa-Gonzalez, E. & Chillon, P. (2017). Children who commute to school unaccompanied have greater autonomy and perceptions of safety. *Acta Paediatrica*, 106, 2042-2047.
Seraj, S., Sidharthan, R., Bhat, C.R., Pendyala, R.M & Goulias, K.G. (2012). Parental attitudes towards childrens walking and bicycling to school: a multivariate ordered response analysis. *Transportation Research Record: Journal of the Transportation Research Board*. Consulté sur: <http://trrjournalonline.trb.org/doi/10.3141/2323-06>.
7 Bing, J.-B. & Monnard, M. (2015). Sur le chemin et dans l'école. *EspacesTemps.net*, Works.
8 Sissons Joshi, M., MacLean, M. & Carter, W. (1999). Children's journey to school: Spatial skills, knowledge and perceptions of the environment. *British Journal of Developmental Psychology*, 17, 125-139.
9 Ross, J. (2007). « My Journey to School ... » : Foregrounding the Meaning of School Journey and Children's Engagements and Interations in their Everyday Localities. *Children's geographies*, 5(4), 373-391.
10 Bing, J.-B. & Monnard, M. Ibid.

2.3 Des données chiffrées grâce aux Plans de mobilité scolaire

Les Plans de mobilité scolaire, dont sont extraits les dessins analysés dans cette étude, contiennent beaucoup d'autres informations précieuses sur la mobilité des enfants et apportent des enseignements et un éclairage complémentaire.

Les taux de retour très élevés des questionnaires écoliers, en moyenne de l'ordre de 85%, attestent de la représentativité des réponses des enfants sur une thématique qui les concerne directement.

Un autre élément qui ressort de l'analyse des questionnaires des écoliers et des écolières est leur souhait de se rendre à l'école sans un adulte, principalement pour les grands (9-12 ans) (85%). Près de la moitié des plus jeunes (47%), moins autonomes dans leurs déplacements, souhaitent la présence d'un adulte.

Il est aussi marquant de constater, PMS après PMS, le fort désir des enfants de se rendre à l'école avec des modes de transports dits «doux». Ils plébiscitent la marche, le vélo ou la trottinette. La pratique effective de la marche est en moyenne de 79% chez les écoliers et les écolières. Par contre, le vélo n'est, lui, utilisé que par 2% d'entre eux alors qu'environ 16% souhaiteraient utiliser ce mode de déplacement. Enfin, l'utilisation de la voiture reste bien trop élevée puisque près de 8% des enfants sont encore véhiculés vers l'école, sans possibilité de pratiquer le chemin par leurs propres moyens. D'où le besoin d'insister sur le fait que les modes de déplacements actifs permettent à l'enfant d'apprendre et d'acquérir les bons comportements et qu'ils sont d'autant plus importants pour eux.

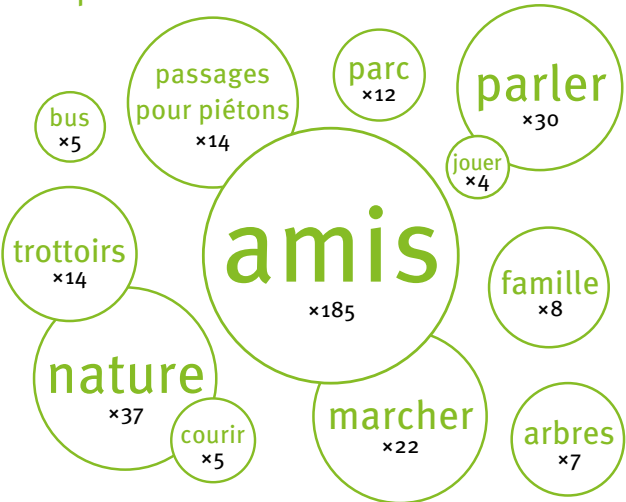
Dans chacun des PMS réalisés, les dessins sont analysés et restitués sous forme de nuages de mots. Ils indiquent de manière très claire que les enfants apprécient tout particulièrement l'aspect social du chemin de l'école ainsi que la proximité avec la nature et la possibilité de jouer. Ces éléments sont fortement mis en avant par les expert-es. Les enfants n'aiment pas la forte pression exercée et induite par le trafic automobile, la pollution et le bruit, des éléments qui sont également relevés dans cette étude.



Emilie Roux

Pour l'ATE Association transports et environnement, tous ces éléments confirment, par des données chiffrées, la nécessité d'offrir la possibilité aux enfants d'expérimenter le chemin de l'école, à pied, à vélo ou à trottinette. Mais, également de laisser les enfants faire leur propre expérience du chemin de l'école en y cheminant, dès que possible, de manière autonome. Ces données récoltées par le biais des questionnaires des PMS renforcent les grandes lignes de l'analyse des dessins présentées dans cette étude. ■

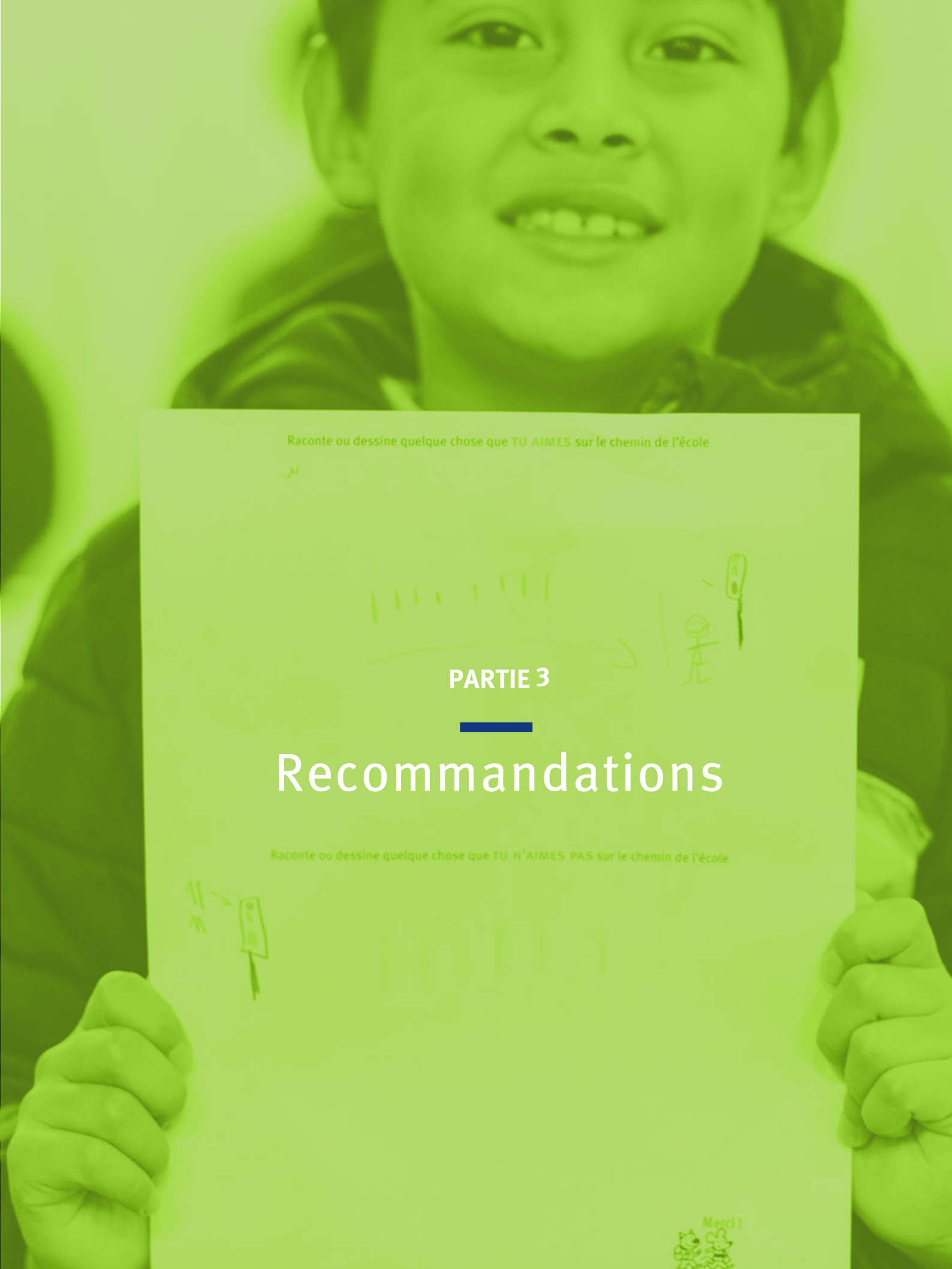
Ce que les enfants aiment :



Ce que les enfants n'aiment pas :



Source: PMS 2019, n=596



La synthèse des expertises a permis de formuler des recommandations qui répondent aux besoins exprimés par les enfants. Elles sont regroupées selon les acteurs à qui elles s'adressent.

Recommandations aux professionnel·les et décideur·ses

Urbanistes, ingénieur·es, architectes, administrations communales et cantonales...

Le chemin de l'école

Le chemin de l'école doit être perçu et pensé comme un espace de jeu et de liberté et pas seulement comme un trajet utilitaire. Il devrait comporter des îlots de sécurité, des lieux qui favorisent les activités ludiques et de partage ainsi que de vastes espaces verts. Des installations et des aménagements sophistiqués ne sont pas nécessaire ; laissons les enfants libres de choisir avec créativité la façon dont elles et ils utilisent l'espace et ses éléments.

L'aménagement du chemin de l'école

L'aménagement du chemin de l'école est un arbitrage entre sécurité et apprentissage. Bien que la sécurité reste le défi majeur du chemin de l'école, ce dernier est aussi le lieu où l'enfant apprend les dangers et la confrontation aux autres.

Le trafic automobile et la vitesse des voitures

Le trafic automobile et la vitesse des voitures sont des préoccupations constantes chez les enfants. Cette pression aux abords des écoles doit être limitée, en réduisant les vitesses de circulation et l'espace dévolu aux voitures.

La conception et le design du chemin de l'école

La conception et le design du chemin de l'école doivent comporter une phase de consultation des utilisateur·rices – enfants et parents – selon les exemples de bonnes pratiques qui existent. Cette consultation ne doit pas être un exercice alibi, mais doit permettre de prendre en compte les besoins spécifiques des plus jeunes. Les Plans de mobilité scolaire sont un outil participatif qui inclut la voix des enfants.

Recommandations aux parents

Les déplacements actifs

Les déplacements actifs (marche à pied, vélo, trottinette) doivent être privilégiés car ils sont constitutifs du bien-être et de la construction des enfants. Si la distance jusqu'à l'école est trop grande ou le chemin trop compliqué, laisser l'enfant faire au moins une partie du chemin à pied.

Le chemin de l'école

Le chemin de l'école doit rester un espace propre aux enfants et leur offrir des moments de liberté pour converser, jouer, prendre du temps, se détendre, etc. Pour cela, privilégier le chemin le plus épanouissant au plus rapide, en laissant la possibilité à l'enfant de faire des détours. Si besoin, laisser à l'enfant suffisamment de marge pour qu'il y ait une plage de temps libre à l'aller comme au retour.

L'accompagnement

L'enfant doit être accompagné·e dans son processus d'apprentissage. Lui permettre ainsi d'appriivoiser et d'apprendre à gérer le danger et lui laisser choisir sa mobilité pour se forger sa propre expérience. Dès que possible, laisser l'enfant parcourir seul·e le trajet jusqu'à l'école. Dans ce contexte, le Pedibus et le Vélobus offrent des solutions intermédiaires très adaptées.

Conclusion



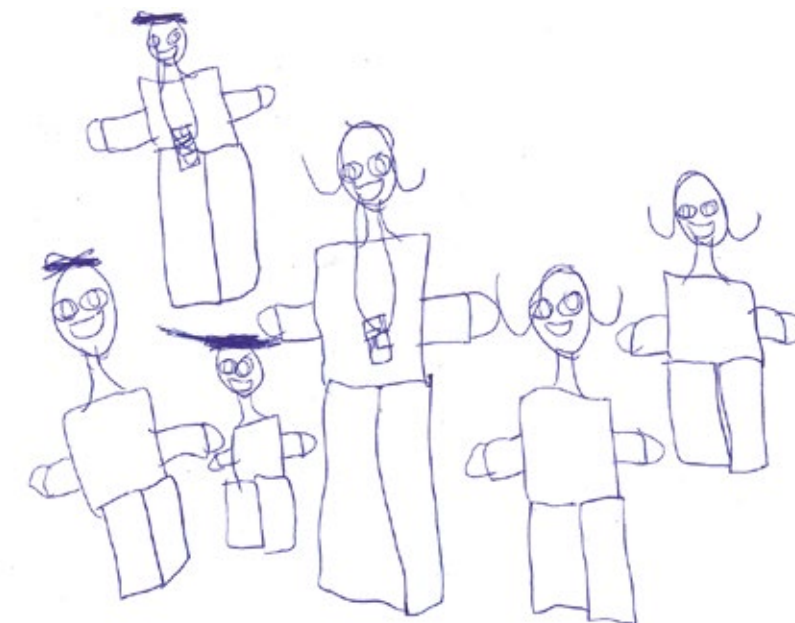
Le chemin de l'école se pratique à l'âge où l'enfant se construit et développe sa personnalité. Il est donc primordial de le concevoir au mieux et d'y apporter une grande attention.

Les conclusions et recommandations des expert-es renforcent et confirment les analyses réalisées dans le cadre de la trentaine de Plans de mobilité scolaire menés ces dernières années par l'ATE. L'environnement que les enfants fréquentent doit bien entendu être sûr et leur permettre d'appréhender progressivement les règles du code de la route, mais il doit aussi être considéré comme un espace et un temps précieux entre la maison et l'école, où l'enfant peut profiter d'explorer l'environnement qui l'entoure, entre ami-es ou en famille. Il est un lieu riche et diversifié d'expression, de jeu, d'exploration, de découverte et d'expérience. Un espace où se créent des liens sociaux et où naissent des passions.

Aménager l'espace pour les enfants en étant attentif à leurs besoins spécifiques, revient à leur offrir un espace tiers, particulier. Cet *espace éducatif complémentaire* est primordial pour leur développement.

Les conclusions des expert-es qui se sont penché-es sur ces dessins le montrent : il est plus important que jamais d'aménager les espaces publics en tenant compte des besoins et des ressentis des enfants. Nous devons leur offrir des environnements à la fois ludiques et sûrs, mais qui doivent aussi comporter leur part de mystères afin de leur permettre d'explorer librement le monde qui les entoure et de créer des relations hors du cadre familial. Ce qui est réalisé sur le chemin de l'école doit par ailleurs être effectué dans tous les autres aménagements fréquentés par les enfants.

Les enfants sont à la fois les promoteurs et promotrices de l'appropriation de l'espace public et les indicateurs de leur réussite. À l'heure où des espaces publics plus verts, plus inclusifs, plus accueillants sont aménagés, cette étude est une invitation et un appel pour inclure les enfants dans la réflexion et la mise en œuvre des projets. Nul doute que leurs regards, leurs besoins et leurs désirs nous promettent de belles réalisations. ■



Qu'est-ce qu'un Plan de mobilité scolaire ?

